

Initiatives ministérielles

entreprises de l'Ouest qui sont mieux placées pour concurrencer leurs collègues de l'Est, et en particulier du Québec.

Si au moins on avait pensé aux effets sur les producteurs de l'Est et qu'on avait réparti cette subvention, si on avait été en position financière de le faire, si on avait prévu une compensation pour les producteurs de l'Est, cela aurait déjà été une petite amélioration. D'ailleurs, je vous dirais que, seulement en abolissant le tarif du Nid-de-Corbeau, l'effet pour l'économie agricole du Québec est évalué entre 24 et 46 millions. C'est le président de l'UPA lui-même, M. Laurent Pellerin, qui est venu nous le dire au Comité des finances il y a deux semaines.

On n'offre rien au Québec. On n'offre rien au Québec, même si on reconnaît qu'il y a un bris d'équilibre qui date de la fin du siècle dernier.

Nous trouvons déplorable que les libéraux version n° 2 fassent exactement comme les libéraux version n° 1. En 1982, il y avait un projet de loi similaire sur la table, un projet de loi qui prévoyait des compensations dans l'Ouest. La situation financière du gouvernement fédéral n'était pas celle que l'on connaît aujourd'hui, on pouvait peut-être se permettre de compenser, mais on n'avait jamais considéré qu'il y avait un effet négatif pour les producteurs du Québec.

On revient encore en force, parce qu'on avait mis ce projet de loi de côté, à l'époque c'était M. Eugene Whelan qui était ministre de l'Agriculture. On avait mis ce projet de loi de côté en disant: Puisqu'on n'arrive pas à s'entendre, on va le mettre de côté.

On revient, en plus de cela dans une situation budgétaire qui n'a rien de rose, et comme ça on verse 2,2 milliards aux producteurs de l'Ouest pour compenser l'abolition du Nid-de-Corbeau.

L'opposition officielle s'insurge contre une telle décision. Alors qu'on coupe ardemment dans les fonds d'assurance-chômage, ardemment au niveau des transferts pour les plus démunis de la société, au niveau des transferts auprès des provinces aussi, on arrive à trouver 2,2 milliards quelque part pour satisfaire des besoins électoralistes des libéraux qui sont très peu présents dans l'Ouest, pour séduire l'électorat des réformistes.

Je déplore aussi le fait, et je vous dirais qu'on est d'accord avec l'abolition du Nid-de-Corbeau, mais tout de suite, pas de compensation, mais on déplore le fait que les réformistes qui se lèvent si facilement d'habitude pour crier au scandale chaque fois qu'il y a une subvention pour les plus démunis, restent muets sur cette subvention en faveur de leurs électeurs. Je trouve cela déplorable.

Ce que je trouve déplorable aussi, non seulement des libéraux par leur action, mais des réformistes aussi, c'est qu'ils ont été absents pendant toutes les délibérations que nous avons eues au Comité des finances lorsqu'il a été question d'améliorer ou d'abroger certaines dispositions du projet de loi C-76. Aujourd'hui, si j'étais à leur place, j'aurais honte de venir proposer des amendements alors qu'ils n'ont écouté personne, sauf une fois de temps en temps lorsque venaient des témoins des provin-

ces des Prairies qui étaient aussi extrémistes de la droite qu'ils le sont eux-mêmes depuis qu'ils ont été élus.

Je trouve cela inadmissible. Je trouve inadmissible l'action du gouvernement dans le secteur du transport des céréales de l'Ouest et je trouve inadmissible l'attitude des réformistes en cette Chambre.

Le vice-président: Conformément à l'article 38, je dois faire connaître à la Chambre les questions qu'elle abordera à l'heure de l'ajournement ce soir: l'honorable député de Burnaby—Kingsway, la santé; l'honorable député de Québec—Est, la Société Agusta.

[Traduction]

M. Ray Speaker (Lethbridge, Réf.): Monsieur le Président, j'interviens au sujet du troisième groupe d'amendements dont nous sommes maintenant saisis concernant la Loi sur le transport du grain de l'Ouest, la Loi sur les transports nationaux ainsi que le tarif du Nid-de-Corbeau qui sera désormais appliqué aux agriculteurs de l'Ouest.

• (1715)

Pendant la campagne électorale, le Parti réformiste a été très clair. Nous n'avons pas fait comme le Bloc Québécois ou son porte-parole en matière de finances qui a déclaré à la Chambre des communes que des compressions s'imposaient, mais qui est allé dire aux Québécois que le Québec devrait recevoir encore plus de largesses.

Nous sommes toujours aux prises avec cette incohérence. Selon le député qui vient de parler en sa qualité de porte-parole en matière de finances, les agriculteurs de l'Ouest n'ont besoin d'aucune aide et il faudrait éliminer la subvention du Nid-de-Corbeau de même que tous les avantages prévus aux termes de la Loi sur le transport du grain de l'Ouest. Si les bloquistes veulent éliminer tous ces avantages sans que les agriculteurs de l'Ouest bénéficient du moindre rajustement provisoire, ils devront assumer les pleins tarifs marchandises.

Voyons un peu la situation du Québec. Arrêtons-nous un moment sur ces dépenses fiscales dont on ne parle jamais. Au comité, j'ai soulevé la question de ces dépenses fiscales en rapport avec le fonds de capital-risque, soit des dépenses fiscales de 360 millions de dollars. De ce montant, 300 millions de dollars vont aux Québécois. Les autres Canadiens ne bénéficient nullement de ces dépenses fiscales. J'ai soulevé la question au Comité des finances et demandé au député ce qu'il en pensait, en lui faisant remarquer que les autres Canadiens étaient lésés. Un grand nombre de Québécois bénéficient de ces dépenses fiscales.

Un jour, le député s'oppose aux dépenses fiscales, si elles ont trait aux nantis ou à ceux qui planifient leurs successions. Le lendemain, une fois dans sa circonscription, il les trouve formidables. Le député devrait réfléchir à cela quand il parle des avantages que les agriculteurs de l'Ouest obtiendront grâce aux paiements de transition après la suppression du tarif du Nid-de-Corbeau.

Examinons donc ces paiements de transition, évalués à environ 2,2 milliards de dollars, qui seront distribués au cours d'une